

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE PARC ÉOLIEN DE MONTAGNE SÈCHE
À PETITE-VALLÉE ET À CLORIDORME
PAR CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 18 septembre 2008 à 19 h
Salle des Chevaliers de Colomb
329, route 132
Cloridorme

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2008

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. GASTON HERVIEUX 2

M. JEAN-SERGE BLOUIN 8

M. GILLES LAPIERRE 17

M. GASTON HERVIEUX 20

REPRISE DE LA SÉANCE

PROPOSITIONS DE BONIFICATION

M. GASTON HERVIEUX 27

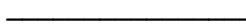
M. SERGE MILLIARD ET M. JEAN-SERGE BLOUIN 28

M. MARC CARON 33

REPRISE DE LA SÉANCE

PROPOSITIONS DE BONIFICATION (suite) 36

MOT DE LA FIN 42



SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2008

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonne soirée mesdames et messieurs, bienvenue à cette troisième séance de l'audience publique sur le projet de Parc éolien de Montagne Sèche.

10 Avant de laisser la parole aux participants, je désire vérifier si le promoteur a déposé de nouveaux documents depuis la dernière séance.

Monsieur Leblanc!

15 **PAR M. LUC LEBLANC:**

Non monsieur le Président, nous avons pas déposé de nouveaux documents.

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Du côté des personnes-ressources? Non, ça va. Je vous remercie beaucoup.

25 Je rappelle que l'objectif de la première partie de l'audience consiste à obtenir le plus d'information possible. À cet effet, je vous invite à venir poser vos questions et à vous inscrire au registre en arrière qui est ouvert à partir de maintenant.

30 Avant de poursuivre, j'aimerais faire un bref rappel de nos règles de fonctionnement, les voici! Tout d'abord, je vous demande d'éviter les préambules à vos questions et surtout d'éviter d'émettre des opinions ou de développer une argumentation. Les seuls préambules acceptés sont ceux qui sont indispensables à la compréhension de la question et doivent être courts.

Également notez que la Commission peut intervenir en tout temps pour obtenir de l'information additionnelle.

35 Finalement, toutes les questions doivent toujours m'être adressées. Ceci s'applique également à toutes les réponses; aucun échange direct ne devra se faire entre les personnes-ressources, le promoteur et les citoyens.

40 Cette façon de faire contribue à maintenir un climat de respect mutuel qui doit régner lors des séances publiques pour que l'exercice soit efficace et profitable à tous.

45 Dans le cadre de la présente audience publique, la Commission réalise un projet pilote qui vise, nous l'espérons, à aller au-delà de votre questionnement, en testant des hypothèses de travail pour mieux préparer vos mémoires.

Comme je l'ai indiqué tout au long de l'audience, nous réservons une plage de temps pour recevoir vos propositions portant sur le projet, de manière à tester certaines hypothèses.

50 Nous ouvrons à l'instant un registre parallèle au registre des questions. Ce nouveau registre vous permettra de pouvoir venir prendre la parole pour faire des propositions de bonification du projet. De leur côté, le promoteur et les personnes-ressources seront invités à prendre la parole pour réagir aux propositions.

55 La Commission entendra donc les propositions des citoyens ainsi que les réponses du promoteur et des personnes-ressources. Par ce projet pilote, la Commission souhaite offrir aux participants encore plus d'information pour la préparation de la deuxième partie, soit la rédaction de leur mémoire, et offrir au promoteur ainsi qu'aux personnes-ressources la chance de s'exprimer sur des propositions concrètes.

60 La démarche que nous suivrons est la suivante! Dans un premier temps, nous poursuivrons la période de questions, puis nous prendrons une pause pour vous permettre de formuler vos propositions.

65 Vous pourrez, durant cette période, en discuter avec les analystes de la Commission pour vous aider dans la formulation de votre texte.

70 Je vous inviterai par la suite à venir présenter vos propositions en fonction de l'ordre d'inscription prévu au registre. Puis nous prendrons une autre pause afin de permettre au promoteur et aux personnes-ressources de préparer leurs réponses.

Alors voilà, j'ai fait le tour de nos règles de fonctionnement. Nous pouvons maintenant appeler le premier intervenant.

PÉRIODE DE QUESTIONS
GASTON HERVIEUX

PAR LE PRÉSIDENT:

80 Donc j'appellerais monsieur Gaston Hervieux.

Bonsoir monsieur Hervieux.

85 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Bonsoir monsieur le Président. J'étais ici cet après-midi, donc on a fait sortir la page de l'annexe, c'est-à-dire du volume 3, le document 4.2. Vous avez pu constater des signatures, quelques petits commentaires très brefs des gens qui ont signé, comme un genre de registre.

90

Deuxième chose...

PAR LE PRÉSIDENT:

95

Pour les besoins des citoyens dans la salle, voulez-vous qu'on la fasse apparaître à nouveau?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

100

Oui, c'est ça, c'est parce que je vais reposer une question, ce serait utile.

PAR LE PRÉSIDENT:

105

Attendez un petit peu, on va la projeter, pour que les participants puissent également savoir de quel document il s'agit.

Quelle est votre question, monsieur Hervieux?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

110

Je vais continuer. C'est qu'on demandait...

PAR LE PRÉSIDENT:

115

Non.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

120

Oui, je pose la question, mais c'est parce que ça, moi, je l'avais déjà posée, la question. Ça fait que je vais aller un petit peu plus loin.

PAR LE PRÉSIDENT:

125

Là, vous voulez la reposer?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

130 Je vais reformuler, je vais redire qu'est-ce que j'ai posé comme question. On avait demandé, est-ce que c'est ça la réponse quand il y a eu les portes ouvertes au sondage, au questionnaire ou autrement! La réponse, c'était comme non.

Après ça, on a référé à 4.1 Donc est-ce qu'on peut remonter à 4.1 qui est juste la page avant?

135 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Quelle est votre question?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

140

Bien la question, je veux voir le document 4.1, et ma question est la suivante!

PAR LE PRÉSIDENT:

145

Quelle est votre question?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

150

La question s'adresse au promoteur, à savoir si 4.1 – bien, il faut que je voie...

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, mais quelle est votre question?

155

PAR M. GASTON HERVIEUX:

C'est parce qu'il faut que je lise qu'est-ce qu'il y a sur le document 4.1 s'il vous plaît!

PAR LE PRÉSIDENT:

160

Avez-vous le document 4.1?

PAR M. LUC LEBLANC:

165

Monsieur le Président, je pense que monsieur Hervieux se trompe au niveau de la référence que j'ai donnée. J'ai pas mentionné l'annexe 4.1, j'ai mentionné le chapitre 4 de l'étude d'impact où on a une section qui fait état de la journée portes ouvertes qui a eu lieu.

PAR LE PRÉSIDENT:

170

De quel document parlez-vous?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

175

Oui, c'est bien ce document-là. C'est le document que vous avez comme un avis, une invitation. Il n'y a pas grand-chose dans le chapitre 4.

Est-ce que ça, c'est dans le chapitre 4?

180

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Hervieux, de quel document s'agit-il?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

185

Bien, du document qui est l'avis qui invite les gens à se rendre pour les portes ouvertes.

PAR LE PRÉSIDENT:

190

OK, excellent.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

195

C'est le même document qu'on parle.

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc avez-vous l'avis qui a été publié?

200

PAR M. LUC LEBLANC:

Oui, on l'a, monsieur le Président.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

205

Et c'est bien l'avis dont vous faites référence au chapitre 4, on parle de la même chose?

PAR M. LUC LEBLANC:

210 Dans le chapitre 4, qu'est-ce qu'on a dans le chapitre 4, en fait, c'est tous les éléments de la consultation avec le milieu, les gens qu'on a rencontrés, les journées portes ouvertes. Donc c'est ce qu'on a dans le chapitre 4.

215 Le carton que vous voyez ici, c'est le verso d'un carton d'invitation qu'on a envoyé dans toutes les boîtes postales des municipalités de Petite-Vallée et de Cloridorme. Et à l'endos de ce carton-là, il y avait la carte de localisation du territoire du parc éolien.

PAR LE PRÉSIDENT:

220 Quelle est votre deuxième question?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

225 Bien, j'ai une confusion, parce que moi, je parle de l'annexe 4, eux autres parlent du chapitre 4. Dans quel volume le chapitre 4 s'il vous plaît?

PAR LE PRÉSIDENT:

230 Mais de quoi vous voulez nous parler?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

235 Bien, c'est que moi, j'ai essayé de vérifier effectivement c'était quoi les documents écrits qui auraient pu être déposés sur ce questionnaire-là ou ce sondage-là qui avait eu lieu lors des portes ouvertes.

PAR LE PRÉSIDENT:

240 Donc vous voulez savoir les documents...

PAR M. GASTON HERVIEUX:

245 Oui, bien là, on en est rendu là, parce que je pensais que c'était uniquement les deux (2) documents que je mentionnais, mais il semblerait qu'il y a un chapitre 4. Moi, je parlais de l'annexe 4.

J'aimerais qu'on me donne la référence.

PAR LE PRÉSIDENT:

250

Est-ce qu'il y a un autre document qui traite de ce sujet-là?

PAR M. LUC LEBLANC:

255

Il y a dans un premier temps une étude d'impact qui a été déposée. L'étude d'impact a différents chapitres, différents volumes c'est-à-dire; donc à l'intérieur du volume 1, on a toute la description de l'étude d'impact, la description du milieu, la description du projet, la description des consultations qu'on a tenues, les gens qu'on a rencontrés, l'analyse des impacts et ainsi de suite.

260

Donc à l'intérieur du volume 1, on a un chapitre 4 qui traite de la consultation avec le milieu.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

265

C'est comme clair, je vous remercie pour cette question-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

270

Je vais étirer un peu! Mais soyez précis et bref.

Quelle est votre deuxième question?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

275

La deuxième question, c'est que cet après-midi, j'ai demandé quel abat-poussière qu'ils utilisaient et ils m'ont répondu, calcium.

280

Mais dans les types d'abat-poussières que je connais, bon, on parle de chlorure de calcium, est-ce que c'est ça ou bien c'est strictement du calcium?

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Leblanc.

285

PAR M. LUC LEBLANC:

290

J'ai donné l'exemple de Carleton, qu'on a utilisé un abat-poussière, c'est des flocons qu'on appelle. Le terme exact, je pourrais vous sortir exactement le produit qu'on a mis sur les routes par exemple à Carleton.

Mais comme j'ai précisé cet après-midi, c'est que peu importe ce qu'on utilise au niveau de l'abat-poussière, tout ça se fait en respect des lois et règlement du MDDEP.

PAR LE PRÉSIDENT:

295

Est-ce que vous êtes en mesure de préciser si c'était du chlorure de calcium?

PAR M. LUC LEBLANC:

300

Laissez-moi consulter mon équipe, peut-être que je peux vous sortir la réponse tout de suite!

Pour s'assurer, on va aller chercher vraiment le produit qu'on a utilisé.

305

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous nous ferez parvenir la fiche technique. Donc ça va être disponible sur notre site.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

310

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

315

Merci monsieur Hervieux.

JEAN-SERGE BLOUIN

320

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Jean-Serge Blouin.

325

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

330

Bonsoir monsieur Blouin.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

335 On poursuit un peu dans la même direction qu'hier! Est-ce que je dois rappeler dans quel domaine on évolue? Moi, on évolue avec la Pourvoirie Beauséjour, on parle d'un récréotouristique, on parle de domaine privé, on parle de nature.

340 Donc je fais un bref résumé, je mets en situation ma question brièvement! On a des préoccupations, nous, en ce qui a trait au tourisme. On a des préoccupations en ce qui a trait à toutes les formes de tourisme, premièrement à notre clientèle directement, mais deuxièmement aussi à la clientèle que l'on vise dans le futur.

345 Je vous en cite une pour que ce soit concret pour tout le monde, l'aérotourisme dans les années à venir, on prévoit développer ce volet-là. On a déjà mis des choses en branle présentement. On a développé des liens avec l'Association des pilotes de brousse du Québec, des différentes associations des pilotes, et on prévoit développer cette branche de tourisme là, si on veut, cette branche touristique là.

350 Et ça m'amène à parler des dangers concrets, des dangers évidents que des éoliennes peuvent apporter à un développement futur ou un développement qui irait dans ce sens-là. On parle d'aéronefs, on parle d'objets volants.

355 Moi, les préoccupations que j'ai, techniquement on connaît bien le brouillage radio, on connaît les interférences avec les systèmes de navigation, les dangers bien évidemment techniques qui peuvent résulter de la circulation d'aéronefs à proximité des éoliennes. C'est bien évident qu'une éolienne qui tourne, ça peut être très très très dangereux pour un aéronef qui circule tout près, quand on pense aux phases de décollage et d'atterrissage par exemple.

360 Et ma question est la suivante finalement! Moi personnellement, j'ai un avion sur place, je suis pilote, j'ai un avion sur place qui est là à l'année, et donc je circule personnellement là, et je suis bien placé pour vous parler de la situation géographique.

365 La question qui me vient tout de suite en tête quand je pense à ça, vu qu'il y a eu, pour nous on conclut qu'il y a eu un peu un manque de communication au départ ou un manque de consultation sur le projet qui est mis en place présentement, on désire connaître les critères de sélection des sites choisis par le promoteur bien entendu, en ce qui a trait à l'emplacement des éoliennes sur le territoire.

370 Je tiens à préciser que je ne parle pas ici de localisation par rapport au vent ou aux données techniques, mais bien l'évaluation des risques et des contraintes que de telles installations représentent pour une PME en pleine expansion comme la Pourvoirie Beauséjour?

PAR LE PRÉSIDENT:

375

Regardez, ça touche plusieurs volets. Si j'ai bien compris, je vais essayer de synthétiser votre question.

380

Ce que vous dites, c'est que vous avez un projet de développement de la pourvoirie; ce projet de développement concerne l'aérotourisme, et vous voulez savoir si le promoteur a fait une analyse des risques reliés à ce type de villégiature, de sport?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

385

Si on veut, oui, je pense que ça résume bien.

PAR LE PRÉSIDENT:

390

Est-ce que ça résume bien, oui?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Oui, je pense que oui.

395

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Leblanc.

PAR M. LUC LEBLANC:

400

Notre projet a été déposé et regardé par différentes instances gouvernementales dont entre autres Nav Canada qui réglemente entre autres dans ce secteur d'activités là, quand on parle d'aéronefs ou transport aérien.

405

Il va y avoir des balises lumineuses d'installées à différents endroits selon leurs spécifications de Nav Canada, afin justement de rendre le parc sécuritaire au niveau de la circulation aérienne.

PAR LE PRÉSIDENT:

410

Mais encore, est-ce que d'après vous, le fait de développer ce genre de tourisme pourrait décourager une clientèle éventuelle?

PAR M. LUC LEBLANC:

415

C'est une question, monsieur le Président, que je ne pourrai effectivement pas répondre ce soir.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

420

Je veux juste vérifier quelque chose avec monsieur Blouin, puis après ça, je vais retourner voir monsieur Leblanc.

Quand vous dites j'ai un avion, est-ce que c'est un hydravion?

425

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

C'est un avion, oui, hydravion de type amphibie, qui peut atterrir aussi bien sur terre que sur l'eau.

430

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Qui est basé au lac Asselin?

435

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Qui est basé au lac Long qui est le deuxième plus grand lac sur le domaine et qui peut aussi bien être basé au lac Asselin si je le désire.

440

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Merci.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

445

Donc juste pour préciser une petite chose brièvement! C'est surtout pour la circulation et pour les dangers bien entendu, on a aussi une clientèle aérotouriste présente déjà.

450

C'est-à-dire qu'on a des clients qui viennent à la pourvoirie en hélicoptère et qui peuvent se présenter à n'importe quel moment en hydravion. Donc on est très inquiet par rapport à ça et par rapport surtout à l'avenir, à ce qui pourrait arriver.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

455

D'accord. Je vais retourner voir le promoteur!

460 Si je ne m'abuse, dans un des deux (2) projets, dans les critères de localisation du territoire, il y a entre autres un critère d'évitement par rapport à des installations aéronautiques. Il y a une piste, je pense que c'est à Madeleine-Centre ou à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, et si je me rappelle bien, il y a un critère d'évitement, là.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'il est, s'il vous plaît?

465 **PAR M. LUC LEBLANC:**

Ce n'est pas aéronautique, c'est lorsqu'il y a un aéroport, donc une piste d'atterrissage qui est identifiée dans ce sens-là, on doit garder une zone de protection de quatre kilomètres (4 km).

470 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Et savez-vous par hasard si la même zone s'applique à une base d'hydravion?

PAR M. LUC LEBLANC:

475 Est-ce que vous pouvez me laisser quelques minutes ou quelques instants pour discuter avec mon collègue avant de répondre à cette question?

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

480 Oui.

PAR M. LUC LEBLANC:

485 Monsieur Haemmerli, monsieur le Président, je peux par exemple, donner l'exemple au niveau de la SOPFEU; on a consulté la SOPFEU qui peut atterrir dans des plans d'eau comme un lac par exemple pour justement aller se remplir. Et leurs spécificités ou leurs exigences, c'est dans l'axe d'atterrissage. Donc si j'atterris comme ça, ils ont besoin d'une approche d'environ deux point cinq kilomètres (2,5 km). Et sur l'axe de largeur donc, une distance de cinq cents mètres (500 m).

490

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

495 Je tiens à préciser, monsieur le Président, je peux vous apporter des précisions si vous le désirez! Je pense que je suis bien placé pour vous parler des approches.

C'est précis, c'est précis ce que monsieur apporte. Je peux vous parler, c'est dommage qu'on n'ait pas une image de l'aménagement, une photo aérienne ou une image de carte de la pourvoirie, je pourrais vous indiquer clairement de quelle façon il faut procéder à une approche sur le lac principal qui est le lac principalement le seul utilisable par un avion de type plus gros.

500 Je peux vous dire en résumé qu'il faut faire l'approche d'est en ouest, parce que les vents dominants proviennent de l'ouest, et que si on fait l'approche d'est en ouest sur le lac Asselin, on passe directement au-dessus des éoliennes.

505 Et moi, je peux me permettre de passer au-dessus et de descendre rapidement, mais un avion de type CL415, comme la SOPFEU utilise, c'est absolument impossible.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

510 Vous n'avez pas de carte là, mais vous pourriez nous déposer une carte avec vos indications?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

515 Certainement, je l'ai avec moi, monsieur.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Alors vous irez voir madame Poliquin.

520 **PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:**

Oui, ce sera fait en deuxième partie de l'assemblée.

PAR LE PRÉSIDENT:

525 Et on regardera du côté de la Commission pour peut-être transmettre une question à Transports Canada.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

530 Oui, absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

535 Est-ce que vous avez d'autres commentaires là-dessus?

PAR M. LUC LEBLANC:

540 Non monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

545 Supposons qu'un pourvoyeur démontrait, chiffres à l'appui, qu'il y a une baisse de fréquentation ou il perdrait des contrats dans le genre d'industrie qu'il veut développer, comment le promoteur réagirait, qu'est-ce que vous feriez?

PAR M. LUC LEBLANC:

550 Bien, je pense que c'est une question hypothétique qui présente plusieurs variables qui n'est pas nécessairement liée à la présence ou l'absence d'un parc éolien.

555 L'effort de commercialisation par exemple pourrait venir jouer à l'intérieur d'une baisse ou d'une augmentation de fréquentation. La qualité du service, l'augmentation, la diminution de la qualité du service, donc il y a énormément de données qui devraient être analysées avant de dire effectivement c'est un parc éolien qui va venir diminuer la qualité de pêche.

Je pense que la qualité de pêche se trouve surtout en dessous de l'eau, les poissons qu'on retrouve à l'intérieur des plans d'eau.

560 Je donne l'exemple, je suis un amateur de pêche, je pêche le saumon, je pêche la truite également; lorsqu'on pêche sur la rivière Matapédia qui est une des plus belles et des plus majestueuses et des plus réputées rivières de saumon au monde, où on peut dans certains secteurs pêcher à des tarifs assez raisonnables, on parle de trente dollars (30 \$) par jour et dans d'autres, à plus de cinq cents dollars (500 \$) par jour, et qu'on est sur le bord de la route 132 et
565 qu'on entend les camions nous passer au côté de nous autres, pour la majorité des pêcheurs, c'est pas nécessairement quelque chose qu'ils vont regarder. Ils vont regarder s'ils ont la chance de poigner le poisson qu'ils taquent depuis quelques heures ou quelques jours!

PAR LE PRÉSIDENT:

570 Mais ce que je comprends, vous seriez prêt à analyser la problématique?

PAR M. LUC LEBLANC:

575 Oui, tout à fait. Je pense qu'on serait prêt à analyser cette problématique.

PAR LE PRÉSIDENT:

580 Monsieur Blouin, quelle est votre deuxième question? Merci monsieur Leblanc.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Ma deuxième question est la suivante! Je la mets encore en situation, parce que c'est difficile de poser la question sans une mise en contexte.

585

La Gaspésie vue des airs, c'est beaucoup moins joli. Je pense que tout le monde, peu importe la personne qui a fait un voyage Gaspé-Québec ou Gaspé-Montréal, a vu du haut des airs de quoi la Gaspésie a l'air présentement. Des coupes à blanc...

PAR LE PRÉSIDENT:

Là, on rentre dans...

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

595

Oui, mais c'est mon avis, je comprends.

Je me pose des questions à savoir, moi, je l'ai vu, je comprends que c'est difficile pour les gens qui l'ont pas vu, de réaliser ça. On voit la majeure partie de nos matières premières s'en aller.

600

Ma préoccupation, c'est la suivante! Le Gaspésien moyen, je crois aussi qu'il est peut-être aussi préoccupé que moi présentement quant à la nature, quant à ce qui l'entoure.

PAR LE PRÉSIDENT:

605

Mais là, on rentre dans des opinions. Donc allez à votre question s'il vous plaît.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

610

Sur quelles données s'est basé le promoteur pour affirmer que la mise en place d'un tel projet d'installation d'éoliennes dans un secteur aux abords d'un domaine privé, la vocation touristique bien entendu, ne constitue pas un élément je dirais peut-être contraignant et dégénératif pour ce dernier, finalement?

615

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc, monsieur Leblanc, sur quelles données ou méthodes vous vous êtes basé?

PAR M. LUC LEBLANC:

620

Monsieur le Président, on pourrait recommencer les mêmes discussions qu'on a eues hier soir au niveau de la méthodologie, l'analyse des impacts et tout ce qui est autour de ça.

625 Je pense qu'on a répondu à la question hier soir, mais on peut recommencer si vous voulez.

PAR LE PRÉSIDENT:

630 C'est pas nécessaire. Vous étiez là, monsieur Blouin?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

635 Oui, j'étais là. J'attendais des précisions précises, c'est-à-dire sur quelles données, c'est-à-dire les données réelles et concrètes, finalement sur quoi ils se basent, ces gens-là, pour affirmer qu'il y a pas d'effet majeur sur une entreprise qui est basée exclusivement sur le récréotouristique, un effet vraiment dégénérateur et contraignant, contraignant dans le sens d'empêcher l'expansion?

PAR LE PRÉSIDENT:

640 Dans le fond, vous voulez savoir comment on aurait pu mesurer l'effet d'une baisse touristique au niveau de la pourvoirie?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

645 Ma préoccupation, c'est qu'il n'y a pas de précédent. Il n'y a pas de comparatifs.

Sur quelles données s'est-on basé pour prétendre qu'il n'y aura pas d'effet négatif quant à nos opérations?

650

PAR LE PRÉSIDENT:

655 Donc ça revient à la question qu'on débattait hier concernant s'il y avait des études qui démontraient qu'il y aurait un impact sur la clientèle de la pourvoirie.

Est-ce que vous pouvez répéter peut-être la réponse d'hier, est-ce que vous avez fait une étude sur une baisse apparente de la clientèle ou du niveau touristique?

PAR M. LUC LEBLANC:

660 Ce qu'on a répondu hier soir également, il y a différentes études qui ont évalué la perception des touristes en Gaspésie entre autres sur la présence d'éoliennes dans le paysage.

665 Et entre quatre-vingt-douze (92 %) et quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) des répondants ont jugé qu'ils étaient favorables au développement éolien. Il y a également d'autres

études qui existent un peu partout dans le monde qui arrivent à peu près à ces mêmes pourcentages là.

PAR LE PRÉSIDENT:

670

Mais pas de façon spécifique sur une pourvoirie?

PAR M. LUC LEBLANC:

675

Non, il y avait pas d'étude spécifique sur une pourvoirie.

Ce qu'il faut dire également, au Québec, on compte environ autour de six cents (600) pourvoiries, pourvoyeurs au Québec. Il y a des pourvoiries en milieu privé, il y a des pourvoiries en milieu public.

680

En milieu public, on a une cohabitation avec entre autres les industriels forestiers. Il y a des coupes forestières, et ces pourvoyeurs continuent quand même d'opérer et d'offrir une qualité de pêche à leurs clients.

685

Donc ça peut s'apparenter à ces pourvoyeurs-là également.

PAR LE PRÉSIDENT:

690

OK, merci beaucoup. C'est la réponse.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Merci monsieur le Président.

695

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci.

700

GILLES LAPIERRE

PAR LE PRÉSIDENT:

705

Maintenant, j'inviterais monsieur Gilles Lapierre.

Bonsoir monsieur Lapierre.

PAR M. GILLES LAPIERRE:

710

Bonsoir. Je suis président des Aviateurs et pilotes de brousse du Québec, une association de mille cinq cents (1500) pilotes privés qui se promènent partout au Québec et qui s'intéressent de plus en plus entre autres à la région de la Gaspésie.

715

Je suis ici aujourd'hui, j'ai atterri à la rivière Madeleine aujourd'hui avec mon avion, parce que je m'en vais pêcher sur la rivière York avec des gens de la Pourvoirie Beauséjour.

720

Une des raisons pour laquelle je vais à la rivière York, c'est parce que c'est en milieu sauvage. C'est une des plus belles rivières que j'ai vues de ma vie. Et c'est la qualité de l'environnement dans lequel on peut aller avec nos avions...

PAR LE PRÉSIDENT:

725

Je vous arrête! Ça, ça rentre dans le contenu du mémoire de la deuxième partie de l'audience.

Donc c'est pour ça qu'il faut poser votre question.

PAR M. GILLES LAPIERRE:

730

Bon écoutez, je m'excuse, j'étais pas là hier...

PAR LE PRÉSIDENT:

735

Non, c'est parce que ça rentre dans l'argumentation. Aussitôt que ça rentre dans l'argumentation, une partie de l'argumentation est réservée pour la deuxième partie de la séance.

PAR M. GILLES LAPIERRE:

740

Bon! La question est de savoir, est-ce qu'on s'est vraiment intéressé à quels sont les facteurs qui attirent les touristes, en particulier appelons-les les aérotouristes, qui ont une liberté de se déplacer, qui les attirent plus dans certaines régions que dans d'autres? C'est ça la question.

745

PAR LE PRÉSIDENT:

Si j'ai bien compris, tout à l'heure on n'avait pas d'information additionnelle, mais est-ce que vous vous êtes attardé à l'analyse des facteurs qui attirent l'aérotouriste?

750 **PAR M. LUC LEBLANC:**

Monsieur le Président, je ne pense pas, non, effectivement, qu'on s'est attardé, en fait qu'on ait évalué l'impact de la présence de parcs éoliens en Gaspésie sur l'aérotourisme.

755 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que ça serait une question très difficile à analyser?

760 **PAR M. LUC LEBLANC:**

Il faudrait regarder avec nos collègues voir qu'est-ce qui pourrait être fait à ce niveau-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

765 Tout à l'heure on va prendre une pause, vous pourriez peut-être en discuter, juste pour savoir l'ampleur de ce genre d'étude, si c'est possible?

PAR M. LUC LEBLANC:

770 Je ne suis pas certain d'avoir les spécialistes avec moi qui pourront regarder l'impact que pourrait avoir un parc éolien sur l'aérotourisme.

Je pense qu'on devrait sortir toutes les données historiques de l'aérotourisme en Gaspésie, d'analyser le trafic, d'analyser le nombre et de sonder ces gens-là sur l'impact que pourrait avoir la présence d'un parc éolien sur une destination qu'ils pourraient éventuellement choisir.

775

PAR LE PRÉSIDENT:

780 OK, merci. Avez-vous une deuxième question?

PAR M. GILLES LAPIERRE:

785 Non. Essentiellement, tout ce que je peux, c'est offrir les ressources de mon association, si vous voulez avoir accès à un bassin d'aérotouristes de pilotes privés.

PAR LE PRÉSIDENT:

790 Est-ce que vous avez des documents que vous pourriez déposer à la Commission sur le nombre, certaines statistiques qui pourraient nous aider?

PAR M. GILLES LAPIERRE:

795 Oui, je pourrais déposer des documents sur les activités de nos membres, comment elles
peuvent avoir des impacts en particulier en Gaspésie. Des activités qu'on a déjà entreprises
comme association, par exemple pour changer certaines pratiques.

800 Il y a des aéroports en Gaspésie qui chargeaient des frais avant, qui ont cessé d'en
charger suite à des pressions qu'on a faites, à cause de l'aérotourisme.

805 Donc je peux sortir ces informations-là puis les ajouter soit au mémoire de la Pourvoirie
Beauséjour ou autrement.

PAR LE PRÉSIDENT:

810 Moi, je vous conseille de communiquer avec madame Poliquin en arrière pour donner les
coordonnées de ce document-là qu'on pourrait rendre public à tous pour consultation.

PAR M. GILLES LAPIERRE:

815 Avec plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

820 Merci beaucoup.

GASTON HERVIEUX

825 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, j'inviterais monsieur Gaston Hervieux.

830 Bonsoir monsieur Hervieux.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

835 Bonsoir monsieur le Président. Je suis allé voir au chapitre 4 effectivement, et j'ai trouvé
que lors de la rencontre avec la Pourvoirie Beauséjour, déjà on signalait une problématique au
niveau visuel à partir de la pourvoirie, et le promoteur répondait, dans ce document-là, qu'il faisait
un photomontage.

835 Et dans la synthèse 4.3 du chapitre 4 du volume 1, eh bien, il dit effectivement qu'en globalité, il y a soit la question des retombées économiques qui est considérée par les citoyens et l'impact visuel.

PAR LE PRÉSIDENT:

840 Quelle est votre question, monsieur Hervieux?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

845 Alors ma question: Est-ce qu'il y a des documents écrits qui élaborent davantage sur ces questions-là, ces synthèses-là? Est-ce que vous avez des notes, quelque chose qui pourrait faire davantage état de ce que les citoyens ont souligné entre autres pour l'impact visuel?

PAR LE PRÉSIDENT:

850 Monsieur Leblanc?

PAR M. LUC LEBLANC:

855 Monsieur le Président, les documents qu'on retrouve dans l'étude d'impact sont les documents écrits qui résument la journée portes ouvertes et les discussions qu'on a eues avec les gens.

PAR LE PRÉSIDENT:

860 Monsieur Hervieux, avez-vous une deuxième question?

PAR M. GASTON HERVIEUX:

865 Oui. La deuxième question, c'est que dans l'étude d'impact, on ne discute pas des ultrasons. C'est quand la pale passe devant le tube, on a vu ça dans d'autres projets, les consultants ont expliqué que ça créait un ultrason, et c'est une vibration.

870 Alors moi, la question que je pose au ministère de l'Environnement, est-ce qu'on a de la documentation sur les ultrasons, est-ce que ça pourrait affecter la faune, finalement, c'est-à-dire comme le poisson, parce qu'on parlait du lac tout à l'heure de la pourvoirie.

PAR LE PRÉSIDENT:

875 Tout d'abord, je demanderais au promoteur! Est-ce que vous avez analysé les effets des ultrasons?

PAR M. LUC LEBLANC:

880 Monsieur le Président, je demanderais à monsieur Francis Pelletier de la compagnie HéliMAX Énergie de bien vouloir répondre à la question s'il vous plaît.

PAR M. FRANCIS PELLETIER:

885 Monsieur le Président, si j'ai bien compris la question de monsieur Hervieux qui fait un lien entre le passage de la pale – est-ce que j'ai bien compris que monsieur Hervieux...

PAR M. GASTON HERVIEUX:

890 Ce qu'on avait expliqué dans un autre dossier, que quand la pale passait devant la tour, ça créait une vibration.

PAR LE PRÉSIDENT:

895 Vous vous adressez à moi, s'il vous plaît!

PAR M. GASTON HERVIEUX:

900 Oui, excusez. Ça créait une vibration et ça pouvait même causer une certaine nuisance; il y avait des résidents qui pouvaient être affectés par ça.

Alors là, je pose la question si ça peut affecter la faune.

PAR LE PRÉSIDENT:

905 Est-ce que ce phénomène-là s'appelle ultrasons?

PAR M. FRANCIS PELLETIER:

910 À ma connaissance, on parle pas ici d'ultrasons.

PAR LE PRÉSIDENT:

On parle de quoi?

915 **PAR M. FRANCIS PELLETIER:**

On parle de modulation de volume, si on veut.

920 C'est comme si on montait puis on baissait le volume à chaque fois qu'une pale passait,
mais on parle pas d'ultrasons ici.

PAR LE PRÉSIDENT:

925 Donc on parle pas d'ultrasons.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

930 Donc c'est une erreur de phrase. Mais finalement, si on part de ces modulations-là, parce
que, bon, je savais qu'il y avait une vibration, et cette vibration-là peut causer une certaine
nuisance s'il y a des gens qui sont près ou du moins, il y en a qui prétendent qui pourraient
ressentir ça, on a vu ça dans des documents.

Et je demanderais, est-ce que ces modulations-là peuvent affecter la faune?

935 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Hervieux, vous vous adressez à moi.

PAR M. GASTON HERVIEUX:

940 Est-ce que ces modulations-là peuvent affecter la faune? Ça n'a pas été traité dans
l'étude, à ce que je sache.

PAR LE PRÉSIDENT:

945 On va prendre cette question-là et ça va être tout après.

Est-ce que ça peut affecter la faune?

950 **PAR M. LUC LEBLANC:**

955 Écoutez, monsieur le Président, on a, comme vous le savez certainement, on a un parc
de construit à Baie-des-Sables, on en a un également à L'Anse-à-Valleau qui se retrouvent dans
un territoire à peu près identique à celui-ci, soit en milieu forestier, où il y a une présence de
petite et grande faune.

Ce qu'on a remarqué depuis notre opération de nos parcs, c'est que les animaux ont
continué de voguer à leurs occupations comme ils vogaient avant. Les chasseurs qui chassent
à ces endroits-là également continuent d'occuper le territoire avec de bons succès de chasse.

960

Donc à ce niveau-là, il semble pas y avoir d'impact sur la faune, la grande ou la petite faune. Et également, je pense que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a peut-être quelques informations là-dessus.

965 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'y avais pensé. Du côté de la Faune?

970 **PAR M. CLAUDEL PELLETIER:**

Lors des premières audiences publiques, on avait soulevé le fait qu'il y avait peut-être des impacts sur l'orignal et des choses du genre, ça fait qu'on a essayé de documenter un petit peu qu'est-ce qui se passait avec ces espèces-là.

975 On a fait d'abord une revue de littérature, puis on s'est vite rendu compte qu'on avait même de la misère à trouver des impacts sur la santé humaine, ça fait qu'imaginez sur la faune que c'est encore plus compliqué!

980 Les études sur le bruit sur la faune concernent surtout les vols à basse altitude, des choses du genre.

Ça fait qu'on n'a pas trouvé vraiment d'impacts documentés sur la faune en général.

985 Ce qu'on a fait en Gaspésie, c'est qu'on a profité d'un inventaire aérien qui était déjà cédulé pour essayer de documenter un peu plus qu'est-ce qui se passait avec les parcs qui étaient en opération dans le temps. Ça veut dire, à ce moment-là il y avait Murdochville, il y a deux (2) parcs qui étaient en opération; il y avait aussi Anse-à-Valleau qui était en période de construction.

990 Le problème qu'on avait, c'est qu'il y avait pas beaucoup de parcs en opération, puis les parcs qui étaient en opération étaient à des altitudes que c'était pas des bons habitats à orignal, ça fait qu'on a eu, en tout cas la situation portait pas très bien à documenter ça.

995 Par contre, on a quand même trouvé qu'il y avait des ravages d'orignal à peu près aux alentours de quatre cents mètres (400 m), quatre cent trente mètres (430 m) des éoliennes en place, même si c'était pas des bons habitats.

1000 On a regardé aussi une autre chose, c'était les sites d'abattage, parce que quand on tue un orignal l'automne, on est obligé d'enregistrer, ça fait qu'on a l'historique des sites d'abattage. Ça fait qu'à ce moment-là, on a rajouté Cap-Chat, le cap de Cap-Chat, même si c'est en milieu agroforestier, c'est pas un habitat à orignal trop trop, mais il y avait quand même vingt et un (21) orignaux qui ont été tués à moins de deux kilomètres (2 km) des éoliennes dont onze (11) qui étaient tués à moins de mille mètres (1000 m).

1005 Puis la distance la plus proche, deux cent quatre-vingts (280 m), deux cent quatre-vingt-dix mètres (290 m).

Après ça, on a fait aussi avec Anse-à-Valleau...

PAR LE PRÉSIDENT:

1010

Quand vous dites donc, ça veut dire que ça les dérange pas tant que ça?

PAR M. CLAUDEL PELLETIER:

1015

Bien en tout cas, ils vont pas très loin si ça les dérange!

L'autre chose qu'on a faite aussi, c'est qu'on a regardé avec Anse-à-Valleau, parce que là actuellement, il est en opération. On a regardé les sites d'abattage en 2005 avant construction, puis en 2007, après construction, puis on a une différence d'à peu près trois (3) orignaux de moins en 2007.

1020

Ça fait que c'est à peu près les informations que je peux donner.

PAR LE PRÉSIDENT:

1025

Merci beaucoup. Merci beaucoup monsieur Hervieux.

Je rappelle aux autres participants, à tous les participants, que présentement, il y a personne d'enregistré au registre. On va attendre quelques minutes, vous avez l'opportunité de le faire si vous avez besoin d'information additionnelle.

1030

Si dans les prochaines secondes personne demande le droit de parole, on va prendre une pause et on va passer à l'étape, la deuxième étape de notre soirée qui représente celle où chacun des participants qui le désire peut soumettre une proposition de bonification au projet, dans le but de tester certaines hypothèses et de recevoir les réponses du promoteur et des personnes-ressources.

1035

Donc je considère que nous disposons de toute l'information requise pour procéder à la rédaction de notre rapport. Nous, de notre côté, l'enquête continue, on aura probablement d'autres questions additionnelles.

1040

Donc on va prendre la pause. J'y allais tranquillement volontairement, parce que je trouve important que tous les participants aient la chance de poser quelques questions.

1045 Donc on prend une pause. Regardez, on prend une pause de quinze (15) minutes. Vous
avez le loisir durant cette pause de rencontrer les analystes pour formuler certains textes qui
seront présentés à l'écran. Merci beaucoup.

1050

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE
PROPOSITIONS DE BONIFICATION
GASTON HERVIEUX

1055

PAR LE PRÉSIDENT:

1060

Donc j'inviterais notre premier intervenant, monsieur Gaston Hervieux, à venir nous entretenir sur sa proposition pour améliorer le projet!

Monsieur Hervieux, nous vous écoutons.

1065

PAR M. GASTON HERVIEUX:

Monsieur le Président, j'ai cinq (5) propositions qui visent le même objectif, présentées sous des angles différents. Ils ont à peu près tous la même longueur.

1070

PAR LE PRÉSIDENT:

Allez monsieur Hervieux.

1075

PAR M. GASTON HERVIEUX:

Propose au promoteur sur la base de contestation initiale d'intéressés et du principe de précaution prévu dans les principes du développement durable votés par l'Assemblée nationale du Québec d'éloigner suffisamment des éoliennes, de manière à ce que la perception de leur bruit ne soit pas percevable et-ou que leur visibilité devienne absente.

1080

Deuxième proposition! Propose au promoteur que des éoliennes soient éloignées à la demande d'intéressés de leur lieu de résidence permanent ou intermittent, partant du fait que trop d'études demeurent absentes pour justifier que l'on puisse mettre à risque la santé publique face au potentiel de risques appréhendés des nuisances reliées au développement éolien.

1085

Troisième proposition! Propose au promoteur de prendre en considération dans son projet de l'avis des experts résidents du milieu et reconnus comme tels par le BAPE, qui revendiquent que des éoliennes soient éloignées de lieux d'habitation et de zones organisées sur la base de droits acquis, assurant leur qualité de vie, leur survivance et un apport au développement économique de leur région, et en conséquence de déplacer des éoliennes pour assurer leurs droits.

1090

1095

Quatrième proposition! Propose au promoteur, après avoir entendu en audience les critères de la Pourvoirie Beauséjour, qu'aucune éolienne n'apparaisse visible en tout ou en partie du territoire de ladite pourvoirie, sur la base de droits réels acquis tant par l'occupation du

territoire, du droit à la qualité de vie, de la pérennité de la pratique et du développement de ses activités commerciales.

1100 Cinquième proposition! Propose au promoteur de prendre en considération une jurisprudence des tribunaux qui prévoit que quand les experts ne s'entendent pas, on donne le bénéfice du doute aux requérants, dans ce cas les experts du milieu, et de répondre aux demandes de correction adressées par ces dits requérants du milieu.

1105 Je vous remercie, monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Hervieux.

1110

**SERGE MILLIARD
JEAN-SERGE BLOUIN**

1115

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc j'inviterais notre deuxième et troisième, vous faites, je crois, une présentation conjointe, donc je parle de monsieur Serge Milliard et de monsieur Jean-Serge Blouin.

1120

Bonsoir messieurs.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

1125

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

1130 Donc vous avez amené, pour le bénéfice des participants, certaines photographies pour illustrer votre proposition. Vous acceptez de déposer ces photographies à la Commission?

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Absolument.

1135

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

1140

Je fais un bref résumé de cette photo-là. Je pense que tout le monde va comprendre qu'en haut à gauche, on voit l'auberge.

1145

C'est un point de vue inverse. Je me positionne pas tout à fait où les éoliennes vont être en face de la pourvoirie, peut-être un peu plus près; je me positionne à l'endroit exactement où ce qu'on appelle le belvédère. C'est un petit mirador où on peut apercevoir ce point de vue là finalement.

1150

Vous voyez qu'on voit la mer, on voit le fleuve Saint-Laurent en arrière, et on voit le lac en face de l'auberge principale, et on voit de quelle façon ce dit lac là est disposé.

On voit bien justement sur ce lac-là, ayant le fleuve Saint-Laurent au nord, qu'il est disposé de façon est-ouest. Sa longueur est d'est en ouest finalement.

1155

Et ce qu'on veut apporter, nous, je fais une parenthèse personnelle, moi, je me suis promené un peu partout, j'ai vu beaucoup d'endroits, je ferai pas l'énoncé des endroits que j'ai vus au Québec et en Amérique du Nord, ce point de vue là, pour moi, c'est à peu près ce que j'ai vu de plus beau en Gaspésie et au Québec!

1160

C'est un point de vue qui fait rêver bien des gens. Donc je pense que ça donne un peu l'envers de la médaille, le côté qu'on n'a pas vu, l'inverse si on veut.

Et ce point de vue là, nous, on prévoit peut-être un jour, je dis pas qu'il y a des choses de déposées présentement, mais ça nous mijote drôlement, de le développer, cet endroit-là.

1165

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc on est dans les propositions.

1170

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Oui, on en vient à dire que l'endroit présent où les éoliennes seront placées serait très très près de cet endroit-là où la photo a été prise.

1175

Il serait absolument impossible de concevoir de bâtir quoi que ce soit avec une éolienne qui nous vire carrément dans le dos.

1180

Donc moi, je propose bien évidemment – je tiens à préciser non plus que nous ne sommes pas contre depuis le tout début, on est absolument pour l'énergie verte. À preuve, ça fait vingt (20) ans que le domaine est protégé, même surprotégé je dirais, on y fait attention, et on aimerait que ce soit partout pareil.

PAR LE PRÉSIDENT:

Et votre proposition est?

1185

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Ma proposition est bien entendu, je vais laisser le soin à monsieur Milliard de la mettre, j'aimerais la mettre en propos, si on veut, j'aimerais la mettre pour qu'elle soit bien comprise, en quelques lignes seulement!

1190

Avec le projet tel qu'il est présentement, nous envisageons l'avenir d'un très mauvais œil. Qui voudra implanter une chaîne hôtelière, un centre de santé...

1195

PAR LE PRÉSIDENT:

Regardez, regardez, ça, ça rentre dans l'argumentation d'un mémoire qui devra nous être déposé. On va pouvoir en discuter en deuxième partie.

1200

Là, on arrive dans les propositions de bonification du projet, donc il faut dire, moi, pour bonifier le projet actuel, j'ai cette proposition!

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

1205

D'accord. Dans ce cas-là, je vais peut-être écouter beaucoup plus le texte que j'ai ici, j'en ferai partie justement dans le mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

1210

Dans le mémoire qui va être déposé en deuxième partie.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

1215

D'accord, très bien. Je vais laisser le soin à monsieur Milliard de présenter sa proposition.

PAR LE PRÉSIDENT:

1220

Monsieur Milliard.

PAR M. SERGE MILLIARD:

Merci. Alors nous, on dit ceci, à la pourvoirie, on résume ça comme ceci!

1225 Que la quiétude de l'entreprise Pourvoirie Beauséjour, acquise depuis plus de vingt (20) ans, soit perpétuée afin d'assurer la pérennité de ce joyau en déplaçant les éoliennes, de telle sorte que les clients ne puissent ni les voir ni les entendre et ce, à partir des installations sur le domaine.

1230 Alors c'est ça la proposition.

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce qu'il y a certaines éoliennes qui feraient plus votre affaire?

1235

PAR M. SERGE MILLIARD:

Pas à ce stade-ci, monsieur. Que j'en aie une dans le visage, que j'en aie treize (13), il va y en avoir toujours une de trop!

1240

Alors moi, que les éoliennes soient déplacées.

Écoutez, on a quand même, ça fait vingt (20) ans qu'on est là, on doit avoir un droit, entre guillemets, d'acquis pour qu'on puisse protéger notre domaine.

1245

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

Si je peux me permettre de rajouter un petit commentaire! J'ai ici un dépliant qui fait partie de vos informations, distribué à l'arrière, et qui cite très très bien:

1250

"Le BAPE considère les citoyens comme les experts de leur milieu, puisque ce sont eux qui y demeurent et qui auront à vivre avec les répercussions du projet."

PAR LE PRÉSIDENT:

1255

OK, là, on rentre encore dans des éléments de contenu d'argumentaire qui rentre – là, on fait juste ramasser les propositions.

Moi, ce qu'on retient comme propositions, c'est que pour préserver la quiétude, vous proposez de déplacer les éoliennes que vous voyez à partir du lac, de votre chalet?

1260

PAR M. SERGE MILLIARD:

C'est-à-dire qu'on voit à partir du domaine en fait, parce qu'écoutez, le domaine, il a neuf cent trente et un (931) acres, neuf cent trente-trois (933) acres. Alors les gens évidemment se promènent, ils demeurent pas juste sur un lac, il y en a cinq (5).

1265

Alors si je m'en vais sur un autre lac, puis j'ai les éoliennes en plein visage!

1270 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Souhaiteriez-vous en discuter avec le promoteur?

1275 **PAR M. SERGE MILLIARD:**

On pourrait ouvrir peut-être une parenthèse que si jamais les promoteurs veulent nous rencontrer, on serait peut-être bien disponibles pour en parler.

1280 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc votre proposition, c'est de déplacer les éoliennes et pouvoir discuter avec le promoteur?

1285 **PAR M. SERGE MILLIARD:**

C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1290 OK, merci.

PAR M. SERGE MILLIARD:

1295 Peut-être trouver des endroits qu'on pourrait les replacer quand même. Il y en a déjà, il y a trente-neuf (39) éoliennes en tout dans le parc, là, il y en a quelques-unes qui sont à problème, on doit être capable de les replacer dans le parc.

PAR LE PRÉSIDENT:

1300 Merci beaucoup.

PAR M. JEAN-SERGE BLOUIN:

1305 Merci beaucoup monsieur le Président.

1310

MARC CARON

PAR LE PRÉSIDENT:

1315 Donc j'inviterais monsieur Marc Caron à venir nous faire une proposition pour bonifier le projet!

PAR M. MARC CARON:

1320 Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame la Commissaire, monsieur le Commissaire!

1325 Moi, c'est une suggestion dans le but d'éclairer la Commission. En fin d'après-midi, la dernière question que j'ai posée à monsieur Leblanc, c'était sur les entreprises qui ont gravité autour du développement éolien.

1330 Je demanderais à la Commission de faire un sondage auprès des entreprises nommées qui ont gravité autour de la construction dans l'éolien, sonder leur taux de satisfaction, en fait d'affaires, les affaires qu'ils ont faites avec les projets éoliens ainsi que l'ampleur de leurs contrats, qui pourrait permettre de bonifier ou vérifier les données du promoteur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1335 Si je comprends bien votre proposition, vous, vous souhaiteriez, pour améliorer le projet, de mesurer le taux de satisfaction des industriels qui font affaire avec le promoteur, est-ce que c'est ça?

PAR M. MARC CARON:

1340 Les entrepreneurs, les industriels, que ce soit LM Glass Fiber, Marmen ou le fabricant, le turbinier, ça changerait pas grand-chose à l'économie gaspésienne.

PAR LE PRÉSIDENT:

1345 Et ça, c'est une proposition qui vient bonifier le projet?

PAR M. MARC CARON:

1350 Pour moi, oui, c'est parce que l'apport régional, parce que quand l'énergie éolienne a démarré ses activités, la Gaspésie a été choisie pour être le créneau, pour nous aider à se promouvoir, à se trouver, autrement dit, une ligne d'affaires à partir du domaine éolien.

Quelles sont les entreprises qui ont pu graviter autour puis continuer à graviter autour du développement éolien et grandir? Parce que les multinationales peuvent naître autant en Gaspésie comme ailleurs, il en naît à tous les jours, des multinationales.

1355

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc là, vous commencez à entrer dans la zone d'argumentaire. Donc on a très bien compris votre proposition.

1360

PAR M. MARC CARON:

Merci.

1365

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur Caron.

1370

Maintenant, on passe à la phase où je demanderai au promoteur et aux personnes-ressources de réfléchir à ces propositions et de venir nous donner leurs commentaires.

Et j'offre au promoteur la possibilité de prendre notre local en bas, si vous voulez être plus à l'aise pour discuter en privé, nous, on va se promener, on ira ici à la salle à café, il y a pas de problème. Ça fait que vous allez pouvoir vous isoler pour discuter entre vos collègues.

1375

PAR M. LUC LEBLANC:

Merci monsieur le Président, c'est très apprécié.

1380

Peut-être une demande! Est-ce que les textes ou les propositions vont nous être fournis par écrit? Il y en a quand même plusieurs, on a pris des notes, mais on voudrait les avoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1385

Ce qu'on va faire, durant la pause, les textes vont s'écrire au fur et à mesure, même nous, on avait déjà sur notre écran des mots clés, et on va essayer de reformuler, c'est pour ça que j'ai reformulé d'ailleurs certaines propositions pour être sûr de bien comprendre l'idée, et on va les projeter à l'écran une par une.

1390

Je sais pas si du côté de la technique, on peut même en faire imprimer une copie pour que le promoteur puisse déjà, avant de monter dans la salle, oui, on me dit que oui! Donc vous pouvez commencer.

1395 Et quand vous êtes prêt à commenter, vous nous faites signe, donc on va attendre le
signe du promoteur avant de reprendre l'audience.

PAR M. LUC LEBLANC:

1400 Et à quel moment on va avoir les propositions?

PAR LE PRÉSIDENT:

Le plus rapidement possible. J'imagine dans deux minutes vingt-huit secondes (2:28)!

1405 **PAR M. LUC LEBLANC:**

C'est de la précision, ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

1410 Merci beaucoup.

1415 _____
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE
PROPOSITIONS DE BONIFICATION (suite)

1420

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc on va poursuivre l'autre partie de la séance!

1425

Donc je demanderais à monsieur Leblanc de commenter les propositions une par une s'il vous plaît.

PAR M. LUC LEBLANC:

1430

Monsieur le Président, madame Bigué, monsieur Haemmerli Commissaires! Avant de commenter les propositions, j'aimerais peut-être moi aussi me permettre un petit préambule.

1435

Lorsqu'on a rencontré la Commission pour parler de la structure et comment allaient se passer les audiences publiques, on nous a apporté un projet, enfin, un projet pilote qui permettrait peut-être de bonifier les projets ou le projet.

Donc on a bien saisi ce processus, et c'est dans ce sens-là qu'on a eu une ouverture afin de participer à ce projet pilote.

1440

Donc ceci étant dit, concernant la proposition de monsieur Hervieux, de déplacer les éoliennes, enfin, la proposition, c'est de déplacer les éoliennes pour toutes ces raisons qu'il a énumérées.

1445

En fait, le déplacement des éoliennes, tel qu'il est présenté dans cette proposition-là, mettrait en danger plus que le projet de Montagne Sèche, mettrait en danger tout le développement éolien au Québec, tout le développement éolien en Gaspésie, toute la filière éolienne et tout le créneau de développement éolien que nous, les Gaspésiens, on a mis en place, on a voulu.

1450

Si on ne peut pas voir d'éoliennes à partir de tous les points qu'on peut imaginer, il faut dire que partout à peu près sur le territoire du Québec, il y a quelqu'un, l'humain est présent. Donc peu importe où on va mettre nos éoliennes, il va toujours y avoir quelqu'un, un individu, un groupe d'individus, une entreprise, une résidence, un commerce, etc., qui va voir ces éoliennes-là.

1455

Donc pour ces raisons, la proposition de monsieur Hervieux, de la part de Cartier énergie éolienne, elle est inacceptable.

1460

Concernant la proposition numéro 2 de la Pourvoirie Beauséjour! Pour la première partie de la proposition, soit de déplacer toutes les éoliennes visibles à partir de la Pourvoirie

Beauséjour, la réponse, je viens de la donner dans la proposition de monsieur Hervieux au point D, donc qui était la même proposition que monsieur Hervieux.

1465 Pour la seconde partie de la proposition de la Pourvoirie Beauséjour, sachez, monsieur le
Président, que Cartier énergie éolienne est toujours disposée à rencontrer les organismes, les
entreprises, les municipalités et la Pourvoirie Beauséjour, et peu importe la proposition qui a été
faite ou peu importe la démarche dans laquelle on se trouve ce soir, je peux vous certifier et vous
garantir que le processus de consultation en continu de Cartier énergie éolienne aura fait en
1470 sorte qu'on va continuer également à avoir des discussions, des échanges avec tous les
intervenants qu'on a rencontrés, incluant la Pourvoirie Beauséjour.

1475 Mais je tiens à préciser à la Commission que si les discussions qu'on a avec la pourvoirie
sont très rigides et dans le sens de ne pas voir d'éoliennes à partir de la Pourvoirie Beauséjour,
on ne pourra pas accepter cette proposition, et pour la seule et bonne raison que le déplacement
de toutes les éoliennes visibles à partir de la Pourvoirie Beauséjour ferait en sorte de
compromettre d'une façon très importante la réalisation de ce projet-ci dans les municipalités de
Cloridorme et de Petite-Vallée.

PAR LE PRÉSIDENT:

1480 Est-ce qu'il y aurait, entre zéro (0) et cent (100), il y a toujours cinquante (50) dans mon
raisonnement, est-ce qu'il y aurait une (1) ou deux (2), est-ce qu'il y en aurait qui seraient,
d'après vous, possible de déplacer?

PAR M. LUC LEBLANC:

1485 Dans ce sens-là, je pense qu'on est, comme j'ai mentionné, on est prêt à rencontrer la
Pourvoirie Beauséjour, les gens de la Pourvoirie Beauséjour, et nous sommes prêts à regarder
toutes les options qui pourraient nous être présentées.

PAR LE PRÉSIDENT:

1490 Est-ce que vous pourriez rencontrer les représentants de la pourvoirie avant le 1^{er}
octobre?

PAR M. LUC LEBLANC:

1495 Ah, monsieur le Président, je peux pas garantir qu'on peut les rencontrer avant le 1^{er}
octobre. On a des engagements pour la semaine prochaine.

1500 Mais on peut vous garantir qu'on peut essayer de les rencontrer dans un délai le plus
court possible.

PAR LE PRÉSIDENT:

1505

Regardez, puis ce qui serait profitable, c'est qu'une telle rencontre puisse avoir lieu avant la deuxième partie de l'audience.

PAR M. LUC LEBLANC:

1510

On a bien compris et on va en tenir compte.

PAR LE PRÉSIDENT:

1515

Je vous remercie beaucoup.

Dans le fond, le projet pilote, on va revenir à la troisième, à moins que vous ayez d'autres commentaires – le projet pilote vise à favoriser l'insertion harmonieuse du projet dans le milieu. Il vise à aller un petit peu plus loin pour tenter de résoudre le plus possible d'irritants avant la deuxième partie d'audience.

1520

PAR M. LUC LEBLANC:

1525

C'est ce qu'on a bien compris.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1530

Avez-vous maintenant d'autres commentaires?

PAR M. LUC LEBLANC:

1535

Pour la troisième proposition, de monsieur Caron, j'ai mentionné tout à l'heure, en préambule, les principes de bonification du projet par le biais de ces propositions.

1540

Nous ne pensons pas que de mesurer le taux de satisfaction des entreprises faisant affaire avec nous va permettre d'avoir une bonification du projet, d'autant plus, monsieur le Président, que les entreprises que j'ai citées d'une façon exhaustive cet après-midi, ces mêmes entreprises là, lorsqu'on arrive à construire un parc éolien, sont les premières entreprises à nous contacter afin de pouvoir travailler avec nous.

1545

Donc dans ce sens-là, monsieur le Président, je pense qu'on a un bon élément de satisfaction qu'ils ont de travailler avec Cartier énergie éolienne.

Et ça démontre également un haut taux de satisfaction de leur part.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1550

Maintenant, suite à tous les propos, toutes les questions, tous les propos qui ont été discutés lors de l'audience depuis lundi, est-ce que de votre côté, vous avez songé à apporter d'autres modifications ou d'autres éléments nouveaux qui pourraient être portés au dossier?

1555

PAR M. LUC LEBLANC:

Non monsieur le Président. On n'a pas d'autres éléments nouveaux qui pourraient être portés au dossier à l'heure actuelle.

1560

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Maintenant, j'irais voir du côté des personnes-ressources!

1565

Est-ce que de votre côté, suite aux propos qui ont été dits depuis le début, vous auriez des commentaires pour préciser et améliorer?

Du côté du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs?

1570

PAR M. DENIS TALBOT:

Vous parlez de tout ce qui a été dit depuis le début de l'audience?

PAR LE PRÉSIDENT:

1575

D'après vous, comme personne-ressource, y a-t-il des éléments qui pourraient bonifier le projet, qui pourraient favoriser une insertion harmonieuse du projet dans le milieu?

PAR M. DENIS TALBOT:

1580

Je pourrais pas me prononcer comme ça. J'ai pas le recul qu'il faut, non. Il faut qu'on pense à tout ça.

Non, pour l'instant, j'ai pas d'idées qui me viennent comme ça spontanément.

1585

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, c'est juste que des fois on entend une question, on entend une réponse, et ça nous fait penser à peut-être un élément additionnel qui pourrait être suggéré. Mais je comprends, c'est correct.

1590 **PAR M. DENIS TALBOT:**

On va procéder à l'analyse environnementale.

1595 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous voyez, on est dans une étape de facilitation. La facilitation, c'est volontaire, et on force personne.

Du côté du ministère des Ressources naturelles et de la Faune?

1600

PAR M. CLAUDEL PELLETIER:

Non, j'ai pas de commentaire additionnel.

1605 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous, monsieur Boulay?

1610 **PAR M. DANICK BOULAY:**

Non. Également, il y a pas de bonification à faire sur les points qui ont été amenés.

PAR LE PRÉSIDENT:

1615 Du côté d'Hydro-Québec, vous êtes habitué à de vastes chantiers, est-ce que vous avez des commentaires?

PAR M. ÉRIC CHAÎNÉ:

1620 En regard des responsabilités d'Hydro-Québec en matière d'approvisionnement en électricité, en regard de nos ententes contractuelles qu'on a avec Cartier, nous, on considère que c'est un excellent projet, puis on ne voit pas pour le bonifier.

PAR LE PRÉSIDENT:

1625

Du côté de la municipalité de Cloridorme?

PAR Mme MARIE DUFRESNE:

1630

Non, aucun commentaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

De la MRC?

1635

PAR M. HENRI PRESTON:

Peut-être, comme je le mentionnais hier, vérifier auprès de la municipalité de Murdochville l'impact qu'ont eu les éoliennes auprès de leur base de plein air du lac York, savoir s'il y a eu un achalandage qui a diminué ou augmenté ou je sais pas. C'est juste pour avoir une comparaison. Je pense pas qu'il y en ait ailleurs.

1640

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Il y avait aussi un représentant de la municipalité de Petite-Vallée, est-ce que vous avez une proposition ou un commentaire par rapport à ce qui vient d'être dit présentement?

1645

PAR M. NOËL-MARIE CLAVET:

Moi, c'est surtout au niveau de la réglementation.

1650

PAR LE PRÉSIDENT:

On a toutes les réponses à la réglementation.

1655

PAR M. NOËL-MARIE CLAVET:

Bon, c'est beau, la réglementation a été faite là, a été déposée, tout est conforme.

1660

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

Maintenant, j'aimerais prendre quelques secondes avec mes collègues avant de passer à l'étape suivante. Ce sera pas long!

1665

Donc je tiens à vous remercier chaleureusement de la participation à ce projet pilote là. C'est une innovation que le BAPE met de l'avant pour favoriser encore une fois la connaissance et aller dans une démarche positive pour l'insertion du projet.

1670

1675

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

1680

Donc ceci clôt officiellement la première partie de l'audience. Pour ceux d'entre vous, promoteur ou personnes-ressources qui ont des documents à déposer ou des réponses à nous faire parvenir, je vous rappelle que la Commission souhaite les obtenir au plus tard dans une semaine.

1685

Notre objectif est de rendre accessibles au public ces documents pour les aider à élaborer leur opinion qu'ils présenteront lors de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 15, mercredi le 15 octobre.

1690

Cette deuxième partie pourrait se poursuivre les jours suivants, en fonction du nombre d'interventions qui nous auront été signifiées. Les coordonnées pour la deuxième partie seront annoncées plus tard en fonction du nombre de mémoires et aussi de l'origine des participants.

1695

Nous vous informerons aussi par courriel ou par la poste, comme nous l'avons fait pour annoncer cette première partie d'audience. À cet égard, vous pouvez vous assurer auprès de monsieur Fillion que nous avons vos coordonnées afin de vous rejoindre.

1700

Lors de cette deuxième partie, la Commission recevra les personnes, les groupes et les municipalités qui désirent exprimer leur opinion concernant le projet sous examen.

Les gens peuvent venir présenter un mémoire ou encore uniquement s'exprimer verbalement. Entre-temps, la Commission poursuit ses travaux. La Commission recevra les questions des personnes qui n'ont pu assister aux séances d'aujourd'hui ou celles d'entre vous qui souhaiteraient compléter leur compréhension du projet jusqu'au 29 septembre.

1705

Il appartient toujours à la Commission de juger de la pertinence de la question. Le cas échéant, les questions et les réponses seront déposées et accessibles.

1710

Je vous rappelle qu'il est important de manifester votre intention de déposer et de présenter un mémoire écrit ou une opinion verbale, si ce n'est déjà fait, auprès de madame Poliquin, la coordonnatrice de la Commission, au plus tard le 1^{er} octobre.

1715

Vous pouvez la rejoindre aussi au bureau de Québec au numéro 1-800-463-4732 au poste 424.

L'objectif est de pouvoir organiser l'horaire de la deuxième partie de l'audience, pour nous permettre de prendre connaissance de votre mémoire, de bien comprendre votre opinion. Je souhaite que vous transmettiez une copie de votre mémoire au secrétariat de la Commission au plus tard jeudi le 9 octobre prochain à midi (12 h).

1720 Pour vous aider à préparer votre mémoire, le BAPE a produit un document d'information sur la préparation des mémoires; il s'agit du document intitulé "Comment participer", et il est disponible à l'arrière de la salle et sur notre site Web.

1725 En deuxième partie de l'audience, la disposition de la salle est bien différente de maintenant. Seule la table des participants et celle de la Commission demeurent en place. Le promoteur et les personnes-ressources qui souhaitent être présentes seront les bienvenues évidemment, mais elles ne seront plus appelées à intervenir.

Cette deuxième partie est exclusivement consacrée à la présentation de votre opinion sur le projet et ses impacts.

1730 Je vous accorderai quinze (15) minutes de présentation. Il va de soi que mes collègues et moi pourrons échanger avec vous pour préciser et éclaircir certains points de votre opinion.

1735 Nous vous rappelons que toute personne est la bienvenue pour donner son opinion sur le projet. La Commission tient à préciser que les mémoires, tout comme les propos qui ont été tenus à l'audience, ne doivent pas porter atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation ou à la vie privée des personnes.

1740 Votre mémoire ne sera rendu public qu'au moment de sa présentation devant la Commission. Il est important que vos coordonnées soient accessibles à madame Poliquin. Si les coordonnées ne sont pas disponibles, le mémoire ne pourra pas être présenté.

1745 Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions des séances publiques dans les centres de consultation locaux, les centres de documentation du BAPE ainsi que le site Web du BAPE. L'information y sera régulièrement mise à jour tout au cours du mandat.

Les adresses des centres ainsi que celle du site Internet de la Commission du BAPE sont disponibles à l'arrière de la salle.

1750 Pour terminer, je remercie le porte-parole du promoteur monsieur Leblanc et son équipe, de même que les personnes-ressources pour toute l'information fournie au cours de cette première partie d'audience.

1755 Je remercie également les gens à la technique, messieurs Filteau, Métivier, ainsi que la sténotypiste, madame Proulx.

1760 Je veux aussi remercier l'équipe de la Commission, mesdames Hamel-Dufour, Milot, Crochetière et Poliquin, monsieur Fillion ainsi que mes collègues, madame Bigué et monsieur Haemmerli.

Enfin, je veux vous remercier, vous les participants, d'être venus vous informer sur ce projet et d'avoir pris part à cette première partie de l'audience publique. Nous espérons que vous avez beaucoup appris durant ces séances.

1765 Merci aussi d'avoir soumis des propositions ce soir dans le but de tester différentes hypothèses de travail, j'en suis réjoui personnellement. Je suis persuadé que ces échanges vous seront utiles pour la rédaction de vos mémoires.

1770 Au plaisir de se revoir le 15 octobre, merci beaucoup de votre participation et bonne fin de soirée.

1775 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.

1780